

Label ADEPS Communes Sportives 2022

Grille de cotation

1. Politique sportive				
Le collège communal compte un échevin des sports	Non	Oui		
Nombre d'employés administratifs du Service des sports (nombre de personnes travaillant exclusivement pour le sport)	Un mi/temps	Un temps plein	Plus d'un temps plein	
Page internet du Service des sports	On y trouve les contacts du Service des sports ainsi que les horaires d'ouverture	On y trouve des informations à jour concernant les activités du Service des sports		
Types d'aides aux sportifs (chèques sport, CPAS, ...) et/ou cercles sportifs offerts par la commune	Possibilité de subvention financière et/ou d'aide matérielle ou logistique offerte aux clubs	Aides aux citoyens (chèques-sport, CPAS, ...)	Idée originale/innovante*	

Partenariats avec le CPAS, les maisons de santé, les maisons de repos, les maisons de jeunes, les associations spécialisées (féminines, personnes porteuses de handicap, développement durable, restos du cœur, ...) ou dans le cadre du Plan de cohésion sociale, pour la mise en place d'actions de promotion du sport auprès de la population	La commune développe un partenariat	La commune développe deux partenariats	La commune développe 3 partenariats ou plus	
Politique générale sportive de votre commune	La politique générale sportive de la commune est pertinente**	La politique générale sportive de la commune prend en compte le développement de l'infrastructure sportive (veut améliorer ou développer son infrastructure)	La politique générale sportive de la commune comporte une ou des idées originales/innovantes*	
L'office du tourisme ou syndicat d'initiative de votre commune ***	Fait la promotion d'activités sportives dans la commune	Développe des partenariats permettant la mise en avant d'activités sportives dans la commune		
* Originale/innovante : une idée qui de par sa nature ou son originalité se distingue dans ce qui se fait ailleurs				
** Une politique pertinente est une vision à court, moyen et long terme d'actions réalistes pour le développement et l'accès au sport pour tous				
*** Cet item n'est pas pris en compte (la cotation également) s'il n'y a pas d'office du tourisme ni de syndicat d'initiative dans la commune				

2. Activités sportives

Organisation de stages et/ou activités sportives par la commune	La commune organise une activité ponctuelle ou un stage sur l'année	“[La commune organise une activité ponctuelle ET un stage] OU [La commune organise une activité régulière]	La commune organise une activité ponctuelle ET un stage ET une activité régulière	
Collaboration avec l’Adeps, Service des sports de la province, l'Observatoire de la Santé, ...	La commune développe un partenariat	La commune développe deux partenariats	La commune développe trois partenariats ou plus	
Organisation d'activités pour les aînés	Soutien de la commune à au moins un partenaire spécifique	La commune organise au moins une activité ponctuelle	[La commune soutient au moins un partenaire spécifique ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins un stage]	[La commune organise au moins une activité spécifique (un stage par exemple) ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins une activité ponctuelle ET au moins une activité régulière]

Organisation d'activités pour les personnes porteuses d'un handicap	Soutien de la commune à au moins un partenaire spécifique	La commune organise au moins une activité ponctuelle	[La commune soutient au moins un partenaire spécifique ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins un stage]	[La commune organise au moins une activité spécifique (un stage par exemple) ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins une activité ponctuelle ET au moins une activité régulière]
Organisation d'activités intergénérationnelles	Soutien de la commune à au moins un partenaire spécifique	La commune organise au moins une activité régulière	La commune organise au moins une activité régulière ET [soutient au moins un partenaire ou organise au moins une activité ponctuelle]	
Organisation d'activités collectives (course à pied, marche nordique, ...)	Soutien de la commune à au moins un partenaire spécifique	La commune organise au moins une activité régulière	La commune organise au moins une activité régulière ET [soutient au moins un partenaire ou organise au moins une activité ponctuelle]	
Organisation d'activités pour les publics fragilisés (en difficulté d'insertion, en décrochage scolaire, en situation de précarité sociale et économique, ...)	Soutien de la commune à au moins un partenaire spécifique	La commune organise au moins une activité ponctuelle	[La commune soutient au moins un partenaire spécifique ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins un stage]	[La commune organise au moins une activité spécifique (un stage par exemple) ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins une activité ponctuelle ET au moins une activité régulière]

Organisation d'activités spécifiques féminines	Soutien de la commune à au moins un partenaire spécifique	La commune organise au moins une activité ponctuelle	[La commune soutient au moins un partenaire spécifique ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins un stage]	[La commune organise au moins une activité spécifique (un stage par exemple) ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins une activité ponctuelle ET au moins une activité régulière]
Organisation d'activités spécifiques adolescents	Soutien de la commune à au moins un partenaire spécifique	La commune organise au moins une activité ponctuelle	[La commune soutient au moins un partenaire spécifique ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins un stage]	[La commune organise au moins une activité spécifique (un stage par exemple) ET organise au moins une activité ponctuelle ou régulière] OU [La commune organise au moins une activité ponctuelle ET au moins une activité régulière]
Organisation d'événements de masse (Salon, portes ouvertes, journée sportive, ...)	La commune organise un évènement de masse	La commune organise deux évènements de masse	La commune organise trois évènements de masse ou plus	
Existence d'un calendrier des activités sportives dans la commune	Non	Oui		

Soutien de la commune aux manifestations sportives portées par une initiative citoyenne	La commune offre un soutien financier	La commune offre un soutien logistique et/ou humain	La commune offre un soutien financier ainsi que logistique et/ou humain	
---	---------------------------------------	---	---	--

3. Mise en avant des cercles sportifs				
Promotion des activités sportives de la commune, des cercles sportifs ou des citoyens via les différents canaux de communications dont dispose la commune	L'information existe	L'information est facilement accessible à tous****		
Il existe un listing complet et précis des coordonnées des cercles sportifs de la commune (avec les horaires d'activités, les lieux d'activités, ...) sur un site internet ou à disposition des habitants de la commune	Le listing est incomplet (il mentionne uniquement le nom des cercles sportifs sans précision d'horaires ou de lieux, il ne mentionne pas tous les cercles sportifs, ...)	Le listing est complet (il mentionne tous les cercles sportifs avec les horaires, les lieux, ...) mais n'est pas à jour	Le listing est complet et mis à jour	
La commune met en avant ses cercles sportifs via une journée portes ouvertes ou toute autre initiative	Organisation d'une journée portes ouvertes ou d'une journée sportive avec mise en avant des cercles sportifs	Mise en avant des cercles sportifs via des flyers, dans un magazine ou sur écran promotionnel	Les deux	
Organisation d'un mérite sportif et/ou d'une mise à l'honneur	Organisation d'une mise à l'honneur (dans le journal communal, au conseil communal, ...)	Organisation d'un mérite sportif	Les deux	

**** Une information facilement accessible à tous est une information que nous pouvons retrouver facilement en tant que citoyen recherchant l'information, sur un site ou tout autre support (bulletin communal, ...)

4. Infrastructures sportives				
Recensement de toutes les infrastrucutres sportives communales	Il existe un recensement	Le recensement est facilement accessible ****	Les deux	
Promotion des infrastructures sportives communales via les canaux de communication dont dispose la commune	Promotion ponctuelle (ex : via un toutes-boîtes ou un bulletin communal)	Promotion régulière via un site internet ou sur les réseaux sociaux	Les deux	
Promotion des infrastructures sportives communales via des manifestations, organisations sportives, ...	La commune organise une action mettant en avant ses infrastructures sportives	La commune organise deux actions mettant en avant ses infrastructures sportives	La commune organise plus de deux actions mettant en avant ses infrastructures sportives	
Il existe dans la commune un parcours santé, un street workout, un parcours hébertisme, ...	Un parcours (santé, hébertisme, street-workout, ...)	Deux ou trois parcours	Plus de trois parcours	
Infrastructures équipées et/ou accessibles pour les personnes porteuses d'un handicap	Non	Les infrastructures sportives sont équipées et/ou accessibles en partie. Les parties non-équipées et/ou non-accessibles sont en développement	Toutes les infrastructures sportives de la commune sont équipées et/ou accessibles pour les PMR	

Infrastructures sportives sont gérées par une personne ayant le diplôme de gestionnaire d'infrastructure sportive (GIS)	Non	Oui		
La commune soutient toute initiative citoyenne favorisant les espaces sportifs participatifs ou conviviaux	La commune offre un soutien financier	La commune offre un soutien humain et/ou logistique	Les deux	
Accessibilité des infrastructures sportives scolaires (mises à disposition des salles de gymnastiques aux cercles sportifs de la commune par les écoles)	Non	Au moins une infrastructure scolaire est accessible aux cercles sportifs de la commune		

5. Mobilité douce				
Politique communale afin de favoriser la mobilité douce	La commune organise au moins une action ponctuelle (journée sensibilisation tout public, prêt de vélos électriques, journée/semaine de la mobilité, ...)	La commune organise au moins une action régulière OU au moins une action de sensibilisation dans les écoles (brevet cycliste, ...) OU au moins un stage (apprendre à rouler, ...)	La commune organise [une action ponctuelle ET une action régulière] OU [une action ponctuelle ET un stage] OU [une action régulière ET un stage]	

Partenariat avec les entreprises pour favoriser la mobilité douce	Non	Oui		
Des itinéraires touristiques en vélos et/ou des marches balisées dans la commune sont cartographiés et les cartes sont accessibles	Une cartographie existe et est à jour	Les cartes sont facilement accessibles pour le citoyen	Les deux	
La commune dispose de stationnements dédiés aux vélos	Non	Oui		
Il existe des stationnements dédiés aux vélos à proximité des infrastructures sportives de la commune	Non	Oui		